

Communiqué du Conseil de la concurrence relatif au projet de concentration économique concernant la prise par la société « Hapag-Lloyd Aktiengesellschaft », du contrôle exclusif de la société « ZIM Integrated Shipping Services Ltd », à travers l'acquisition de 100% de ses actions en circulation et des droits de vote y afférents

Conformément à l'article 13 de la loi n°104-12 relative à la liberté des prix et de la concurrence tels qu'ils ont été modifiés et complétés, et l'article 10 du décret n° 2-14-652 pris pour son application, tels qu'ils ont été modifiés et complétés, le Conseil de la concurrence met à la disposition du public le « résumé de l'opération » ci-dessous, contenant les renseignements communiqués par les parties.

Ces informations ont été élaborées par la partie notifiante, qui en est seule responsable. Les renseignements inexacts ou dénaturés qui y figureraient ne préjugent nullement de la position du Conseil de la concurrence sur l'opération envisagée.

La publication de ce communiqué n'atteste pas de la complétude du dossier prévue à l'article 9 du décret n°2-14-652 pris pour l'application de la loi n°104-12 sur la liberté des prix et de la concurrence, tels qu'ils ont été modifiés et complétés.

Noms des entreprises et groupes concernés :

- **L'acquéreur** : la société « Hapag-Lloyd Aktiengesellschaft » ;
- **La cible** : la société « ZIM Integrated Shipping Services Ltd » ;

Nature de l'opération

- Prise de contrôle exclusif.

Secteurs économiques concernés

- Services de transport maritime de conteneurs par lignes régulières.

Délai dans lequel les tiers intéressés sont invités à faire connaître leurs observations

- 10 jours à partir de la date de publication du présent communiqué, soit le 13 juillet 2026.

RÉSUMÉ NON CONFIDENTIEL DE L'OPÉRATION FOURNI PAR LES PARTIES

Le Conseil de la concurrence a reçu la notification d'un projet de concentration économique qui concerne la prise par la société « Hapag-Lloyd Aktiengesellschaft », du contrôle exclusif de la société « ZIM Integrated Shipping Services Ltd », à travers l'acquisition de 100% de ses actions en circulation et des droits de vote y afférents.

« Hapag-Lloyd Aktiengesellschaft » (Hapag-Lloyd), est une société anonyme de droit allemand, inscrite au Registre du Commerce d'Amtsgericht Hamburg sous le numéro HRB 97937, ayant son siège social sis au Ballindamm 25, 20095 Hambourg, Allemagne. Elle est active dans la fourniture de services mondiaux de transport maritime de conteneurs par lignes régulières ainsi que certains services complémentaires.

« ZIM Integrated Shipping Services Ltd » (ZIM) est une société à responsabilité limitée, active dans la fourniture de services mondiaux de transport maritime de conteneurs par lignes régulières ainsi que certains services complémentaires.

« Hapag-Lloyd » et « ZIM » sont toutes les deux actives au Maroc dans la fourniture de services de transport maritime de conteneurs par lignes régulières.

Fait à Rabat, le 02 juillet 2026.